



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONDS POUR LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Contrat de transformation

La création et le déploiement du Design System de l'État

Services du Premier ministre
Service d'Information du Gouvernement



Ce contrat de transformation est conclu entre le Service d'Information du Gouvernement (SIG) et la Direction des Services Administratifs et Financiers (DSAF) des Services du Premier ministre d'une part, et la direction interministérielle de la transformation publique et la direction du budget, d'autre part. Il définit les modalités d'exécution du projet, qui conditionnent le versement des crédits au titre du fonds pour la transformation de l'action publique. Il engage également le porteur de projet sur des résultats mesurables.

1. Présentation du projet de transformation

La création du Design System pour l'État répond à deux constats :

- l'État produit depuis deux décennies des référentiels administratifs pour le développement de ses sites Internet, comme la Charte Internet de l'État, le RGAA, le RGS, la Charte ergonomique des sites Internet publics, mais ces référentiels sont souvent méconnus des administrations et des prestataires de l'État. Le Design System vise à transposer ce qui est possible en éléments prêts à l'emploi pour les designers et les développeurs.
- Le nombre de sites Internet gérés par l'État continue de croître, avec près de 20 000 noms de domaines en août 2020. Plusieurs rapports, notamment le rapport Riester de 2011, soulignent les effets négatifs de cette multiplication, comme le coût financier de création et de maintenance des sites, mais également la complexité qui est induite au citoyen dans son expérience numérique. Le Design System vise donc à améliorer la relation numérique État / citoyen grâce à une interface commune.

Un Design System est un ensemble de composants réutilisables (comme des boutons) pouvant être assemblés pour construire des sites Internet. Ce projet est le volet numérique de la marque de l'État, qui permet pour les citoyens d'avoir une cohérence graphique et une meilleure expérience à travers l'ensemble des sites de l'État. Il permet pour les ministères et les opérateurs de créer plus rapidement des sites Internet, et de réduire le coût de développement et de maintenance.

Cet outil est destiné aux chefs de projet web, aux designers et aux développeurs des sites Internet. Il sera utilisé par les fonctionnaires comme les prestataires de services numériques de l'État.

Pour tous les utilisateurs, le SIG mettra à disposition :

- des composants et des templates pour les designers et les développeurs ;
- une plateforme de documentation, permettant de consulter les règles d'utilisation des composants ;
- un outil tiers d'échange et d'entraide, sur l'outil Slack, permettra aux différents utilisateurs d'interagir entre eux et avec l'équipe en charge de la construction et du déploiement du Design System.

Pour les designers, les composants seront disponibles sous forme d'une librairie de composants téléchargeables dans des logiciels de maquettage (comme *Sketch* dans un premier temps, ou *Figma* dans un second temps). Cette librairie se mettra à jour automatiquement avec les nouveaux composants. La librairie sera disponible à terme sur d'autres logiciels.

Pour les développeurs, les composants pourront être téléchargés :

- dynamiquement, via l'outil « npm » ;
- manuellement, en téléchargeant les fichiers HTML et CSS packagés sous forme de ZIP.

2. Besoins et modalités de financement du projet

				1 000 000 €	1 000 000 €	B €	E €	DE	SE	SA	SE	1 000 000 €	1 000 000 €
Contraintes du Design System													
...des Prévisions SIG	T2	P120		1 000 000 €	1 000 000 €							1 000 000 €	1 000 000 €
...des Prévisions FTAP	T2	P120	Services d'hébergement applicatif	1 000 000 €	1 000 000 €							1 000 000 €	1 000 000 €
...des Prévisions FTAP	T2	P120											
Déploiement du Design System													
...des Prévisions SIG	T2	P120		2 500 000 €	2 500 000 €							2 500 000 €	2 500 000 €
...des Prévisions FTAP	T2	P120	Services d'hébergement applicatif	2 500 000 €	2 500 000 €							2 500 000 €	2 500 000 €
...des Prévisions FTAP	T2	P120											
Maintenance du Design System													
...des Prévisions SIG	T2	P120		900 000 €	900 000 €							900 000 €	900 000 €
...des Prévisions FTAP	T2	P120	Services d'hébergement applicatif	900 000 €	900 000 €							900 000 €	900 000 €
...des Prévisions FTAP	T2	P120											
				1 245 200 €	1 245 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 245 200 €	1 245 200 €
				0 €	0 €	1 300 000 €	1 300 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €	0 €
				0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
				1 245 200 €	1 245 200 €	1 300 000 €	1 300 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €	0 €

Le coût de développement du Design System est estimé à 6,5 millions d'euros jusque fin 2023. Ce coût recouvre la production, le développement, les tests, la communication, la formation et le déploiement du projet et se décompose comme suit :

- **Construction du Design system** : 1,03 M€ intégralement supportés par le SIG en 2020 : 0,14 M€ en titre 2 et 0,9 M€ hors titre 2 ;
- **Déploiement du Design system** : 4,5 M€
 - o Dont 1,5 M€ portés par le SIG : 0,4 M€ en titre 2 et 1,1 M€ hors titre 2 ;
 - o Dont 3 M€ financés via le FTAP (hors titre 2 uniquement).
- **Maintenance du Design system** : 0,9 M€ par an à compter de 2023 intégralement supporté par le SIG : 0,1 M€ en titre 2 et 0,8 M€ hors titre 2.

Le Service d'Information du Gouvernement a déjà financé sur ses propres ressources 0,9 millions d'euros en 2020 (auxquels s'ajoute 0,3 M€ en 2019) pour mener les actions suivantes dans le cadre de ce projet :

- L'audit sur 32 sites représentatifs de la toile de l'Etat ;
- La construction en alpha et en bêta du Design System (environ 40 composants) ;
- La mise en place d'une communauté ;
- L'animation des Alphas et des Bêtas testeurs ;
- L'achat et la mise en place d'outils numériques ;
- La réalisation d'un audit de sécurité sur la typographie Marianne ;
- L'écriture de la documentation ;
- La réalisation de wireframes pour un site internet dédié, permettant la prise en main du Design System ;
- La coordination et la gestion de projet des différents piliers de création du Design System.

Ce premier investissement a permis de créer un MVP (« produit minimum viable ») fonctionnel qui a ensuite démontré son utilité dans la sphère interministérielle, auprès de la communauté des testeurs.

La seconde étape du Design System consiste à accélérer son déploiement, dont le coût est estimé à 4,1 millions d'euros. Le déploiement est en effet une étape indispensable pour garantir la connaissance et l'utilisation optimale d'un tel outil dans un environnement aussi large que l'ensemble des producteurs et experts numériques de l'Etat. Tel est l'objet de la demande de financement que le SIG a formulée auprès du FTAP.

Le déploiement comprend les éléments suivants :

- Un accompagnement stratégique
- L'acquisition de licences pour utiliser des outils comme Figma ou des chaînes d'intégration continues sur le développement front-end, et favoriser les pratiques les plus innovantes

- La construction de wireframes (maquettes fonctionnelles des interfaces utilisateurs) et de templates (modèles) pour des pages « types »
- La construction du site internet de documentation, sur la base des wireframes déjà produits
- La formation et l'accompagnement à la prise en main des outils produits
- La conduite du changement
- Les tests utilisateurs
- L'audit de sécurité et d'accessibilité
- Les conseils juridiques et la passation de tout marché public utile
- L'analyse juridique sur les droits de propriété Intellectuelle
- L'écriture de guides pour les utilisateurs du Design System
- L'animation de la communauté
- Les tests SEO

Les postes de dépenses sont fongibles, en fonction des priorités et des difficultés rencontrées lors du pilotage en mode agile du projet. Les coûts ont été estimés par le Boston Consulting Group à la suite des retours d'expériences des équipes du Design System au Royaume-Uni (le Government Digital Services (GDS) chargé notamment du site GOV.UK) et de Design System français similaires (par exemple, celui de la Société Générale).

Les coûts de fonctionnement courant post-déploiement sont évalués à 0,8M€/an hors titre 2 à partir de 2023.

3. Economies prévisionnelles engendrées par le projet

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Coût d'investissement	92	Global	9 €	0 €	425 500 €	1,25 500 €	407 901 €	459 701 €	784 425 €	784 425 €	1 004 084 €	1 004 084 €
Coût de fonctionnement	13	Global			295 000 €	275 000 €	298 000 €	350 000 €	425 000 €	425 000 €	425 000 €	425 000 €
Coût de maintenance	13	Global			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Coût d'investissement	62 754	42 900	25 345			
Coût de fonctionnement						
Coût de maintenance						
Coût total	62 754	42 900	25 345			

Le Design System permettra de générer 1,5 M€ de gains annuels pérennes d'ici à 2024 et 3,5 €M cumulés sur la période 2020-2023 sur les sites gérés par les DICOM des ministères et opérateurs ainsi que des sites additionnels hors DICOM, soit au total, environ 270 sites Internet.

Ces gains sont répartis en 2 catégories :

- **Gains d'efficacité** liés à un gain de rapidité pour la création et refonte de sites par les développeurs et designers et par une montée en compétence accélérée de ces profils. Ce gain est estimé à 2,4 M€ cumulés et 1,5 M€ pérennes d'ici 2023¹ et se décompose comme suit :
 - o ETP internes : 1,3 M€ cumulés, 1M€ pérennes (part d'ETP définitivement redéployés en 2024 selon la formule figurant dans l'annexe financière);
 - o Prestations dédiées : 1,1 M€ cumulés, 0,5M€ pérennes (reconduction du gain de productivité estimé en 2023, période à laquelle le déploiement sera en rythme de croisière).
- **Gains de mutualisation** liés à la non création de multiples Design system pour supporter la création ou la refonte de sites locaux. Ce gain, ponctuel sur 2022 et 2023, est estimé à 1,1 M€ et porte exclusivement sur de la prestation dédiée.

Les économies prévisionnelles engendrées par le projet portent donc essentiellement sur les autres programmes budgétaires que le programme 129, celui-ci étant chargé des investissements et du titre 2 dédié à ce projet, mais une remontée d'informations, à travers des formulaires envoyés régulièrement aux utilisateurs, sont prévus pour valoriser l'apport du Design System dans les projets numériques.

Ainsi, la mesure effective de ces économies apparaît très complexe car d'une part, elle porte sur l'ensemble des programmes budgétaires hors SIG et d'autre part, il s'agit principalement de coûts évités ou redéployés, par essence difficilement quantifiables. Un sondage et une remontée d'informations dédiés seront mis en œuvre à compter de 2021 et au moins chaque année suivante, via la communauté Design system afin d'évaluer les économies générées par le projet.

Les estimations présentées ici sont les plus pessimistes : le calcul concerne plus de 260 sites Internet créés, refondus ou améliorés en 3 ans, ce qui ne représente qu'une très faible partie des 20 000 noms de domaines actuels de l'État.

4. Calendrier, gouvernance et modalités de réalisation des projets

4.1. Calendrier prévisionnel

Le calendrier de construction et de déploiement du Design System est étalé sur plusieurs mois, afin de garantir une bonne circulation d'information au sein des acteurs et permettre de construire un outil de qualité permettant de favoriser l'adhésion au projet.

Les grands jalons déjà réalisés sont les suivants :

- Novembre 2019 : audit sur les pratiques UI/UX de 28 sites de communication de l'État représentatifs
- Décembre 2019 et Janvier 2020 : cadrage et association du projet en interministériel
- Janvier 2020 : mise en place de l'équipe projet à temps complet
- Février 2020 - premiers travaux UI sur le Design System, et lancement de la marque de l'État par la circulaire n°6144 du Premier ministre.
- Mars 2020 : lancement des développements
- Avril 2020 : ouverture en alpha à quatre projets ministériels

¹ Analyse réalisée par Business Consulting sur la base du budget annuel des DICOM pour la création et refonte des sites, le gain en temps lié au Design system (30 %) et un coefficient de traduction en gain ETP (90 %).

Les principales échéances actuelles et à venir du Design System sont les suivantes :

Semestre 2 – 2020 :

- Ouverture en bêta à une quinzaine de projets ministériels ;
- Mise en place de l'espace de documentation bêta ;
- Mise en place des outils communautaires (Slack, Jira Service Desk) ;
- Animation de la communauté des bêtas testeurs ;
- Enrichissement du Design System avec 10 composants supplémentaires en mode agile.

Semestre 1 – 2021 :

- Lancement public du Design System V1.0 ;
- Ouverture du site internet dédié à la documentation et à la présentation du Design System ;
- Lancement des formations et des ateliers de prise en main des composants pour l'interministériel ;
- Cadrage juridique et budgétaire pour la phase de déploiement ;
- Mise en place de la communauté « *Référent Design System* » au sein des Directions de la Communication des Ministères ;
- Ouverture de la contribution et du Github ;
- Enrichissement du Design System avec 10 composants supplémentaires en mode agile.

Semestre 2 – 2021 :

- Déploiement juridique du Design System ;
- Animation de la communauté « *Référent Design System* » ;
- Obligation d'utilisation du Design System pour la création ou la refonte de tous les sites de l'État ;
- Enrichissement du Design System avec des composants supplémentaires en mode agile ;
- Mise en place de templates types (mentions légales, recherches).

Semestre 1 – 2022 :

- Livraison d'une version 2.0 ;
- Début du déploiement du Design System sur des sites déjà existants ;
- Animation de la communauté « *Référent Design System* » ;
- Enrichissement et maintenance du Design System.

Semestre 2 – 2022 :

- Animation de la communauté « *Référent Design System* » ;
- Enrichissement et maintenance du Design System.

Semestre 1 – 2023 :

- Livraison d'une version 3.0 ;
- Animation de la communauté « *Référent Design System* » ;
- Enrichissement et maintenance du Design System.

Semestre 2 – 2023 :

- Animation de la communauté « *Référent Design System* » ;
- Enrichissement et maintenance du Design System.

La liste des projets bêta testeurs est la suivante (septembre – août 2020) :

- PEReN (Bercy) : création d'un site institutionnel
- Ministère de la Culture : utilisation du DS pour les sites événementiels
- Ministère de la Transition écologique : intégration du DS dans leur usine à site
- Ministère de l'Intérieur (Gendarmerie) : maquettage du site legendarmerierecrute.fr
- Ministère de la Justice : refonte complète de leurs sites
- Ministère des Outre-mer : refonte du site outre-mer.gouv.fr
- DINUM (RIE) : utilisation du DS pour des sites spécifiques métiers
- Ministère de l'Intérieur : utilisation du DS pour la création de l'application de l'identité numérique
- DINUM (Beta Gouv) : refonte du site de BetaGouv, et du site Trackdéchets.
- DINUM (Commando UX) : projets en cours de sélection
- DINUM (Entrepreneurs d'intérêt général) : projets en cours de sélection
- DINUM (Etalab) – dashboard des indicateurs de suivi des actions prioritaires du Gouvernement
- DILA : refonte du contenu des pages service-public.fr
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : refonte du portail diplomatie.gouv.fr
- DITP : événement « Mois de l'Innovation Public » et refonte du site modernisation.gouv.fr
- DGFIP : portail impots.gouv.fr

4.2. Gouvernance du projet

Le Service d'Information du Gouvernement a été missionné par le Premier ministre pour « *piloter la transformation digitale de la communication gouvernementale* » (circulaire n°8120 du 14 octobre 2018). Ce service s'est spécialisée depuis plusieurs années dans le domaine du numérique, à travers :

- La gouvernance du domaine « .gouv.fr » en lien avec l'Association française pour le nommage internet en coopération (AFNIC) ;
- Les procédures d'agrément pour la création des sites de la toile gouvernementale ;
- L'outil STAT@GOUV qui mesure depuis plus de 10 ans l'audience de plus de mille sites internet de l'État et est utilisé par l'ensemble des communicants de l'État ;
- La création et l'animation du dispositif eRegie (outil interministériel de communication numérique) ;
- La production et la diffusion de la Charte internet de l'État.

Le projet du Design System s'inscrit donc dans la continuité des missions numériques et de coordination interministérielle du SIG, a fortiori depuis la mise en place de la nouvelle stratégie de marque de l'État en février 2020.

Le principal risque identifié du Design System est le manque d'adhésion et d'utilisation de la sphère interministérielle. Pour y remédier, le Service d'Information du Gouvernement se mobilise activement afin d'associer aussi largement que possible l'ensemble des acteurs du numérique de l'État :

- Par la création d'un Design System qui répond aux besoins de ses utilisateurs métiers, notamment grâce à un audit des 28 sites les plus consultés qui permet de fabriquer les composants du Design System en prenant en compte les pratiques actuelles et en capitalisant sur les meilleurs pratiques ;
- Par une communication permanente, large et anticipée avec les Directions de la Communication (DICOms) des Ministères, depuis 2019 au niveau de la Direction et des bureaux métiers (bureaux web) ;
- Par l'association d'experts et d'agents concernés directement par le projet, notamment

l'intégration dans l'équipe projet de trois agents du pôle Design des Services numériques (Design Gouv) de la DINUM et de la DILA ;

- Par l'intégration dans la phase de construction d'alpha testeurs (5 projets, voir plus bas) et de bêta testeurs (une quinzaine de projets – cf. supra) qui permettent de vérifier la robustesse et l'utilité du Design System et d'optimiser l'outil ;
- Par la création et l'animation d'une communauté, à travers des outils collaboratifs (Slack, Confluence, Jira) et de l'organisation d'événements au « Lieu » de la DITP.

Les Institutions concernées par la marque de l'État sont également celles concernées par le Design System, telles que définies par la circulaire du Premier ministre du 17 février 2020 relative à la nouvelle stratégie de marque de l'État.

L'équipe de création du Design System est composée de six agents du Service d'Information du Gouvernement, ainsi que des développeurs, UX et UI designers, chefs de projet de l'agence « La Netscouade »². Cette équipe projet a adopté les méthodologies agiles de type scrum, sur la base de sprints de deux semaines avec les cérémonies suivantes :

- Daily
- Démo
- Sprint planning
- Estimation
- Rétro

Cette équipe s'appuie sur les compétences de certains agents d'autres administrations publiques, notamment pour l'accessibilité numérique.

Les instances intégrant la communauté et les Ministères, à travers les référents « *Design System* » seront définies au semestre n°1 2021 conformément au planning projet.

La liste des projets alpha testeurs est la suivante (avril – août 2020) :

- Ministère de l'Intérieur : identité numérique
- Ministère de la Transformation et de l'Action publiques : site institutionnel transformation.gouv.fr
- Ministère de l'Intérieur (Gendarmerie) : maquettage du site legendarmerierecrute.fr
- Ministère de la Transition écologique : site [serviciel et d'informations ombel.gouv.fr](http://serviciel.et.d.informations.ombel.gouv.fr)
Service d'Information du Gouvernement : site.gouvernement.fr

Liste des sites audités en 2019/2020 :

1. service-public.fr
2. impots.gouv.fr
3. legifrance.gouv.fr
4. economie.gouv.fr
5. parcoursup.fr
6. education.gouv.fr
7. base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr
8. geoportail.gouv.fr
9. interieur.gouv.fr

2

Marché interministériel lot 2 : contenus enrichis n°SIG_PCN_2017_032 (Accord-cadre à bon de commande mono-attributaire passé en application des articles 12, 25-II-1° et 4°, 71, 72, 73, 78, 80 du décret n°2016-380 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics « Prestations Digitales et Modération »

10. diplomatie.gouv.fr
11. ecologie.gouv.fr
12. securite-routiere.gouv.fr
13. defense.gouv.fr
14. prix-carburants.gouv.fr
15. ac-nantes.fr
16. culture.gouv.fr
17. seine-saint-denis.gouv.fr
18. service-civique.gouv.fr
19. etudiant.gouv.fr
20. gouvernement.fr
21. sengager.fr
22. uk.ambafrance.org
23. pass.culture.fr
24. ademe.fr
25. occitanie.ars.sante.fr
26. participez.reforme-retraite.gouv.fr
27. moncompteformation.gouv.fr
28. arretonslesviolences.gouv.fr

4.3. Modalités de réalisation du projet – respect des principes de l'État plateforme

Le code du Design System sera publié en open source à l'issue de sa phase Beta, conformément aux dispositions de la Loi pour une République numérique.

Chaque composant du design system est développé en quatre étapes :

1. Une phase de recherche en UX (« User Experience »), sur la base d'un audit réalisé sur un échantillon des 28 sites Internet représentatifs de la toile de l'État (site serviciel, site de communication, site d'un opérateur : liste à voir plus bas).
2. Une phase de design, en s'assurant des contraintes de lisibilité, d'ergonomie et d'accessibilité,
3. Une phase de code, en respectant les meilleurs standards,
4. Une phase de tests, pour s'assurer de la robustesse et la qualité du composant (ex : sur Internet Explorer, sur un mobile, avec un zoom x200, etc.).

Les composants sont respectueux du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), et sont développés en HTML/CSS sur la base du modèle BEM. Ils sont téléchargeables via packages npm, ou disponibles en téléchargement zip.

Les icônes utilisés proviennent de la librairie Remixicon, qui est Open Source.

L'équipe projet fonctionne en mode agile, sur une base de sprints de deux semaines, associés aux différentes étapes usuelles (daily, démo, rétro, sprint planning, estimation).

Le Design System reste sur la couche front-end des projets numériques de l'État, et ne préconise pas de solutions particulières sur la gestion du contenu (CMS), comme des solutions back-end Drupal, eZPublish ou Wordpress, et ce afin d'être le plus transverse sur l'ensemble des besoins fonctionnels de l'État.

5. Modalités de suivi et critères d'évaluation du projet

Le présent contrat donne lieu à un suivi du projet financé. Des Indicateurs d'avancement et de résultats sont suivis dans le cadre du financement du projet. Ces indicateurs sont communiqués, à sa demande et au moins une fois par an, au secrétariat du fonds. Des réunions de suivi pourront être organisées à la demande d'une des parties lors de la communication de ces indicateurs.

5.1. Indicateurs d'avancement

Les indicateurs d'avancement permettent de sécuriser la mise en œuvre du projet. Ils sont définis comme suit :

- Montant des crédits consommés en AE et CP et respect des enveloppes allouées à chacune des tranches, par nature de dépense, par rapport aux besoins de financement présentés dans le point 2 du présent contrat ;
- Respect du calendrier prévisionnel de déploiement du projet, par rapport au calendrier présenté dans le point 4.1 du présent contrat ;

5.2. Indicateurs de résultat et d'impact

Les indicateurs de résultat permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs du projet :

- Montant d'économies générées (€) et répartition par nature de dépenses. Les économies réalisées seront comparées aux économies prévisionnelles présentées dans le point 3 du présent contrat ;
- remplir le tableau ci-dessous avec au moins deux indicateurs de résultat orientés qualité de service aux usagers ou conditions de travail des agents et préciser, pour chacun, la valeur actuelle et une cible pour chaque année.

Indicateur	Valeur actuelle	Cible fin 2020	Cible fin 2021	Cible fin 2022	Cible fin 2023
Nombre de sites créés avec le Design system*	0	5	15	25	45
Nombre de sites refondus avec le Design system*	1	3	25	59	87
Nombre de sites améliorés avec le Design system*	5	20	45	70	130
Nombre de contributions réalisées par la communauté sur le code sur Github	0	20	100	200	400

Nombre de téléchargement NPM	100 fois / semaine	150 fois / semaine	300 fois / semaine	500 fois / semaine	700 fois / semaine
------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

*Les données présentées par année correspondent à un cumul à fin d'année (les cibles 2023 intègrent les résultats 2020, 2021 et 2022).

6. Modalités et calendrier de versement des aides

Les crédits sont mis à la disposition du directeur des services administratifs et financiers des Services du Premier ministre. Il procède aux diligences nécessaires pour permettre l'ordonnancement des crédits du FTAP par les directions concernées.

La mise à disposition des crédits s'effectue par tranches, dans la limite des crédits disponibles. Le montant de chaque tranche sera définitivement arrêté par le secrétariat du fonds, les dépenses annuelles détaillées dans la présente convention étant prévisionnelles, à l'exception de la première année de financement dont le montant figure à l'article 2 du présent contrat. À partir de 2022, le secrétariat du fonds décide à échéance régulière, a minima au premier trimestre de chaque année, du montant des nouvelles tranches de financement au regard de l'avancement du projet et du suivi des indicateurs.

Les crédits sont mis à disposition dans le cadre de gestion BOP-UO décrit en annexe. La consommation des crédits (AE et CP) sur le programme 349 est opérée en référençant la nomenclature budgétaire d'activités annexée au présent contrat.

7. Matérialisation des économies réalisées

La matérialisation des économies liées au projet est suivie annuellement, conformément aux indicateurs définis au paragraphe 5.2. Le porteur de projet communique au secrétariat du fonds les économies effectivement réalisées et explicite les raisons des éventuels écarts avec les prévisions exposées dans le présent contrat.





8. Modifications du contrat de transformation

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant, à l'exception de l'annexe relative aux nomenclatures budgétaires d'exécution qui peut être modifiée à l'initiative du secrétariat du fonds.

Toute difficulté majeure dans la réalisation du projet sera portée à la connaissance du comité de pilotage qui pourra suspendre ou interrompre les financements initialement définis.

9. Communication liée au projet

Dans toute communication relative à son projet, le porteur est invité à préciser qu'il a reçu le soutien financier du Fonds pour la transformation de l'action publique.

Signatures	Dates de signature
Le directeur du Service d'Information du Gouvernement Michael NATHAN	05/03/21 Le directeur du service d'information du Gouvernement  Michael NATHAN
Le directeur des services administratifs et financiers des Services du Premier ministre Serge DUVAL	
Le délégué interministériel à la transformation publique Thierry LAMBERT	
La directrice du budget Amélie VERDIER	

ANNEXE RELATIVE AUX NOMENCLATURES BUDGETAIRES D'EXECUTION

Cadre de gestion BOP-UO : 0349-CDBU-CSPM

Action – Domaine fonctionnel : 0349-01

Référentiel de programmation :

Code Chorus	Désignation Chorus	Commentaires
34901017501	SPM SIG - Design System de l'Etat	Concerne toutes les dépenses HT2 relatives au projet et imputées sur le programme 0349

